

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CHIFFRES DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE BILAN DE LA SEMAINE 33

Laon, le 17 août 2020

Le préfet de l'Aisne et les forces de l'ordre demeurent mobilisés pendant la saison estivale pour diffuser des messages de vigilance, de prévention et de conseils en matière de sécurité routière, afin d'inviter chaque conducteur à adopter un comportement responsable sur les routes.

4 accidents ont entraîné 3 blessés dans l'Aisne la semaine derrière.

De nombreux comportements inadaptés et dangereux sont toujours constatés sur les routes. Durant la semaine écoulée, les forces de l'ordre ont procédé aux verbalisations suivantes :

- 95 excès de vitesse ou vitesses excessive, pour 206 opérations de contrôle ;
- 30 faits de conduite sous un état alcoolique, pour 1496 personnes contrôlées ;
- 7 faits de conduite sous l'emprise de stupéfiants, pour 57 personnes contrôlées.

La police et la gendarmerie nationale ont procédé à 41 suspensions de permis de conduire, dont :

- 10 pour des faits d'excès de vitesse ou vitesses excessive ;
- 21 pour des faits de conduite sous un état alcoolique ;
- 8 pour des faits de conduite sous l'emprise de stupéfiants ;
- 10 pour des faits d'excès de vitesse ou vitesses excessive sous un état alcoolique ;
- 2 pour des faits d'excès de vitesse combinés avec l'usage du téléphone portable au volant.

Partager la route avec les engins agricoles

Visibilité réduite, faible allure, manœuvres délicates : sur la route, les engins agricoles peuvent constituer un danger :

- à leur approche, réduisez votre vitesse et maintenez une distance de sécurité ;
- facilitez leurs manœuvres, car ils sont encombrants et difficiles à manier ;
- avant tout déplacement, assurez-vous d'avoir la visibilité et le temps nécessaire pour le faire en sécurité.